

La patrimonialisation des rivières, objets hybrides (nature / culture)

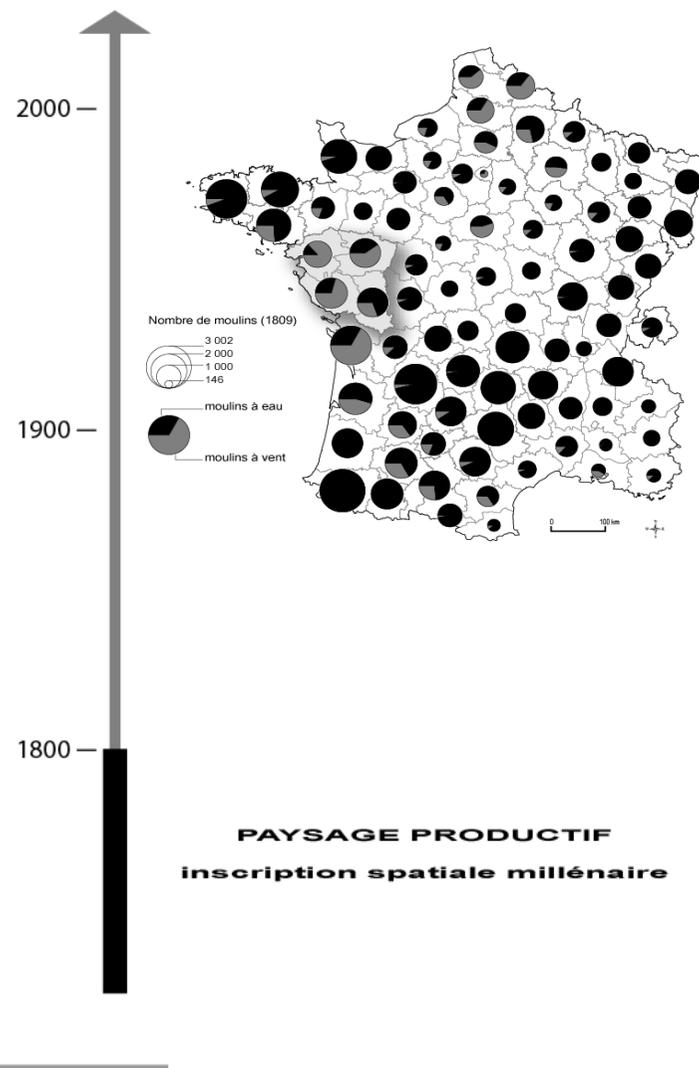


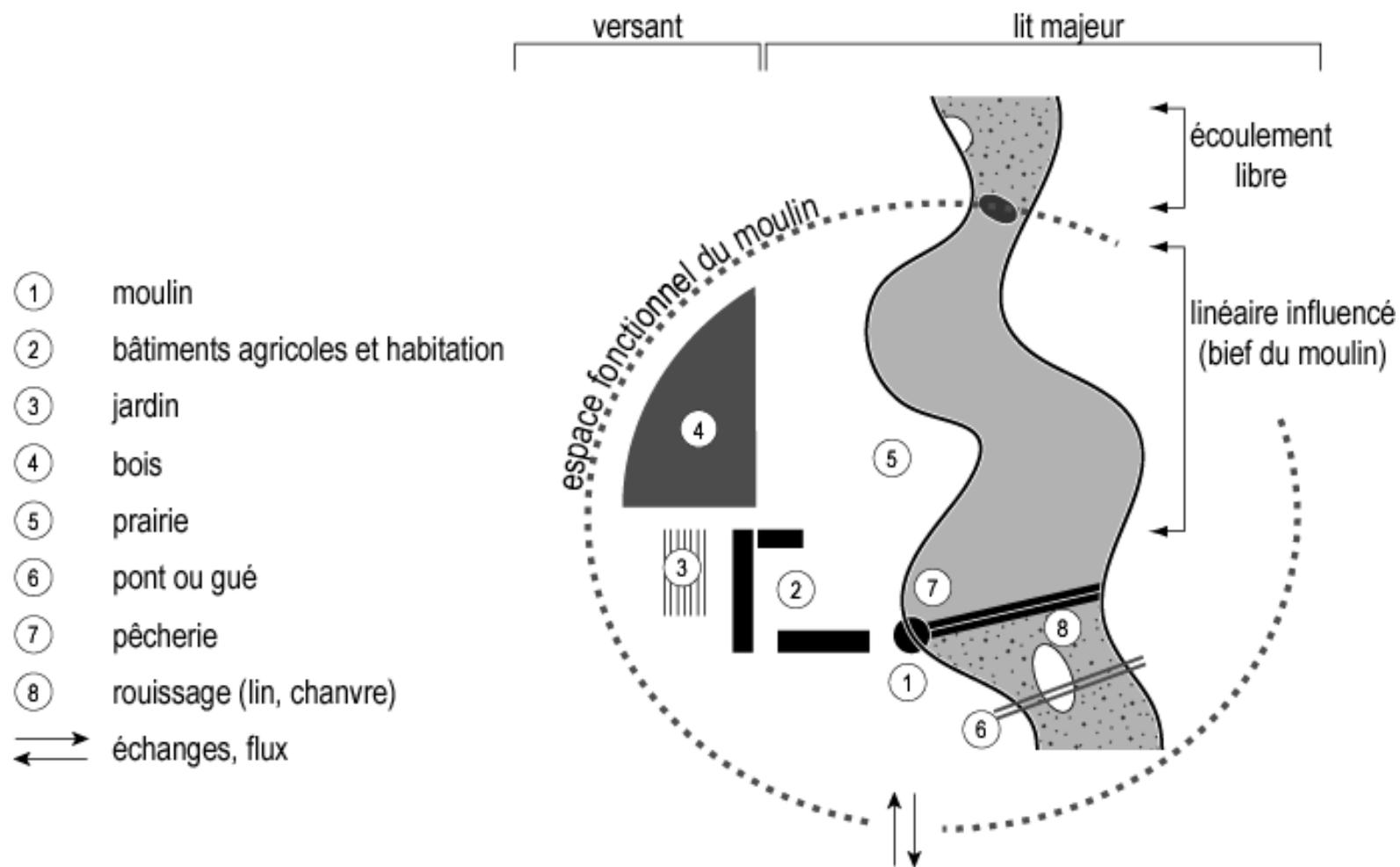
Régis Barraud
Géographe
MCF - Université de Poitiers
Laboratoire RURALITES (EA 2252)



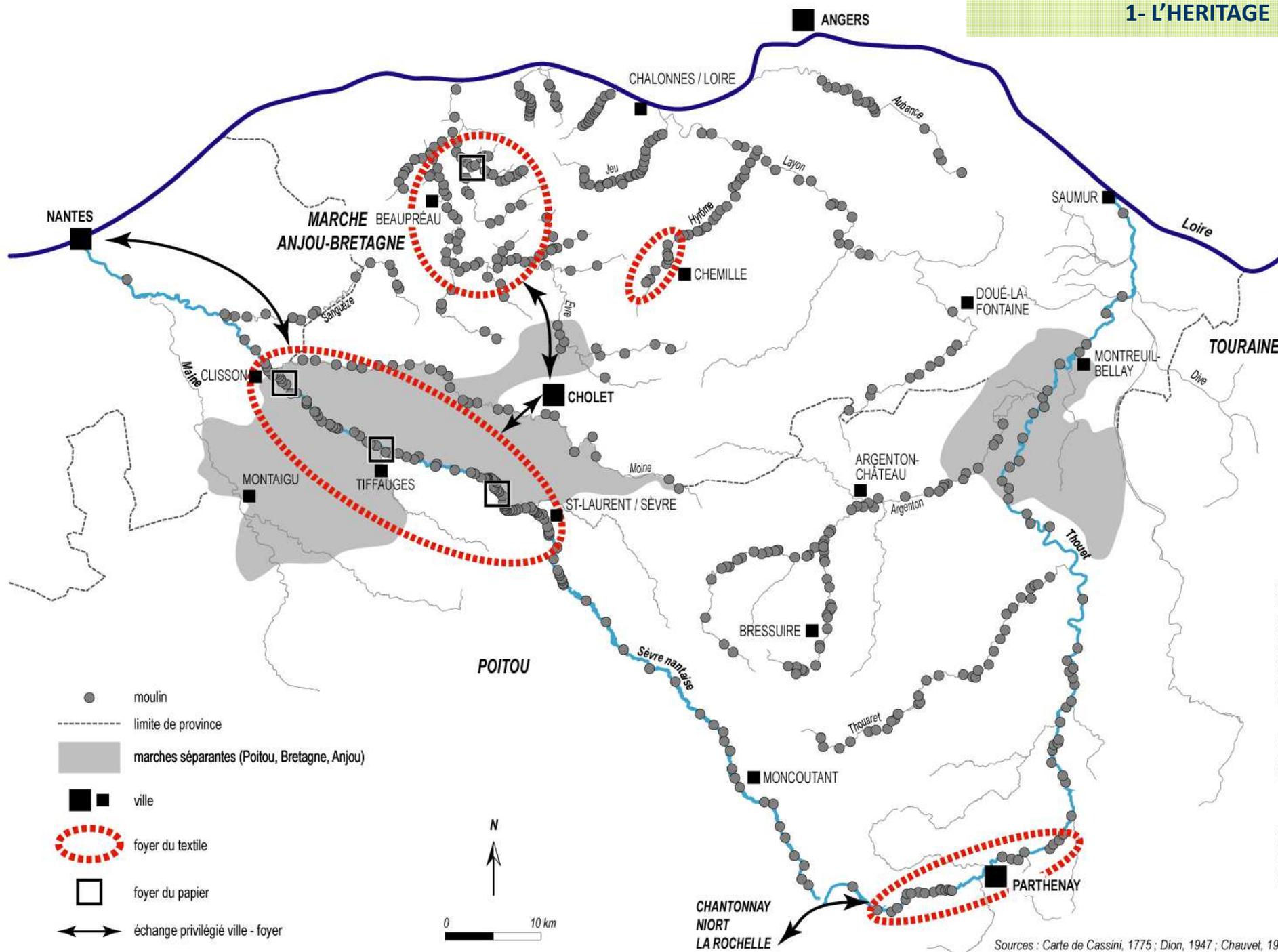
- aménagement majeur des vallées
- "mère des machines" : usine
- borne territoriale
- lieu de sociabilité

➔ ORGANISATION SPATIALE
PAYSAGE NORMATIF

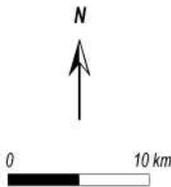




Organisé par les sites hydrauliques
 (moulin à eau : bief - moulin - chaussée)



- moulin
- - - limite de province
- marches séparantes (Poitou, Bretagne, Anjou)
- ville
- foyer du textile
- foyer du papier
- ↔ échange privilégié ville - foyer



Sources : Carte de Cassini, 1775 ; Dion, 1947 ; Chauvet, 1986

2- REQUALIFICATIONS

=> Des niveaux de conservation / transformation variés

Exemple de la vallée du Thouet

-40% des moulins ont disparu

-17% des moulins sont en ruine

-23% sont transformés en résidence

-20% des moulins sont bien conservés

A

Moulins :

● en ruine

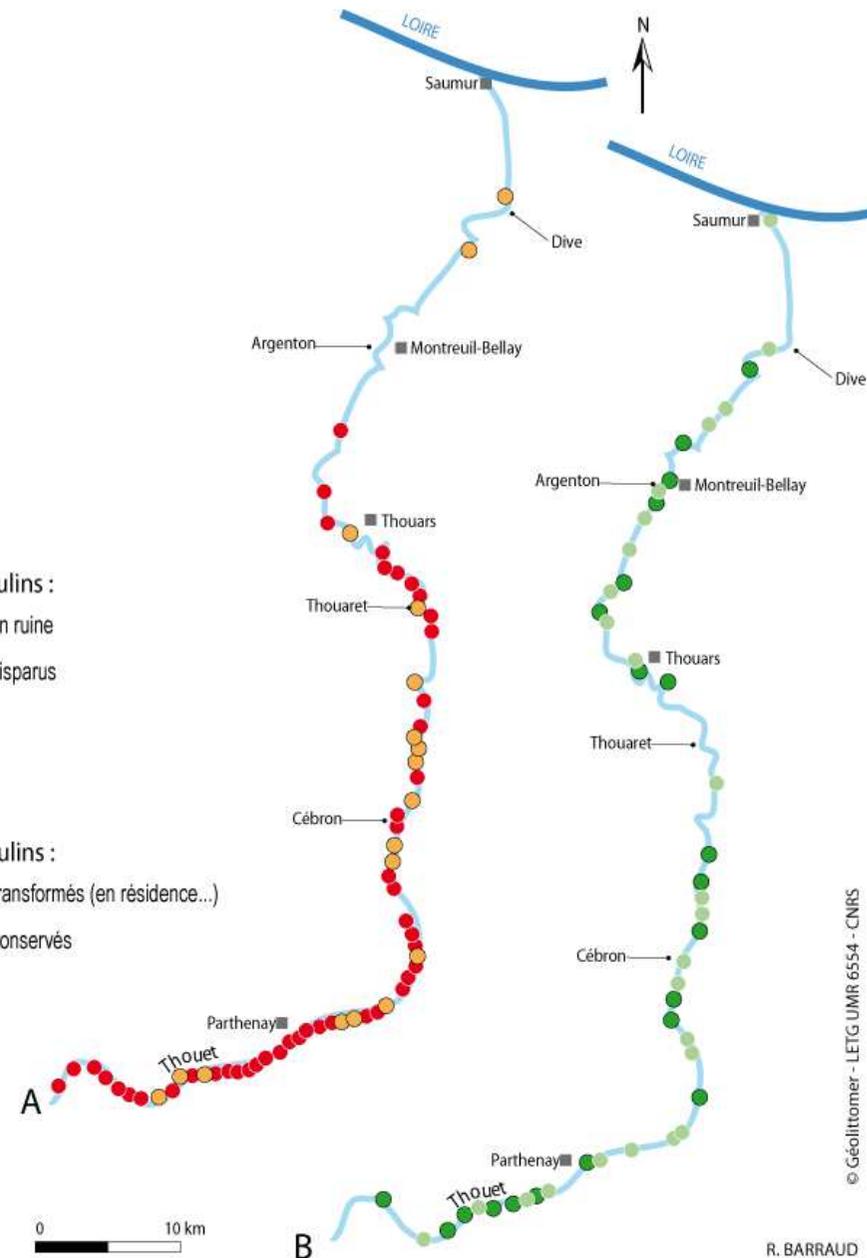
● disparus

B

Moulins :

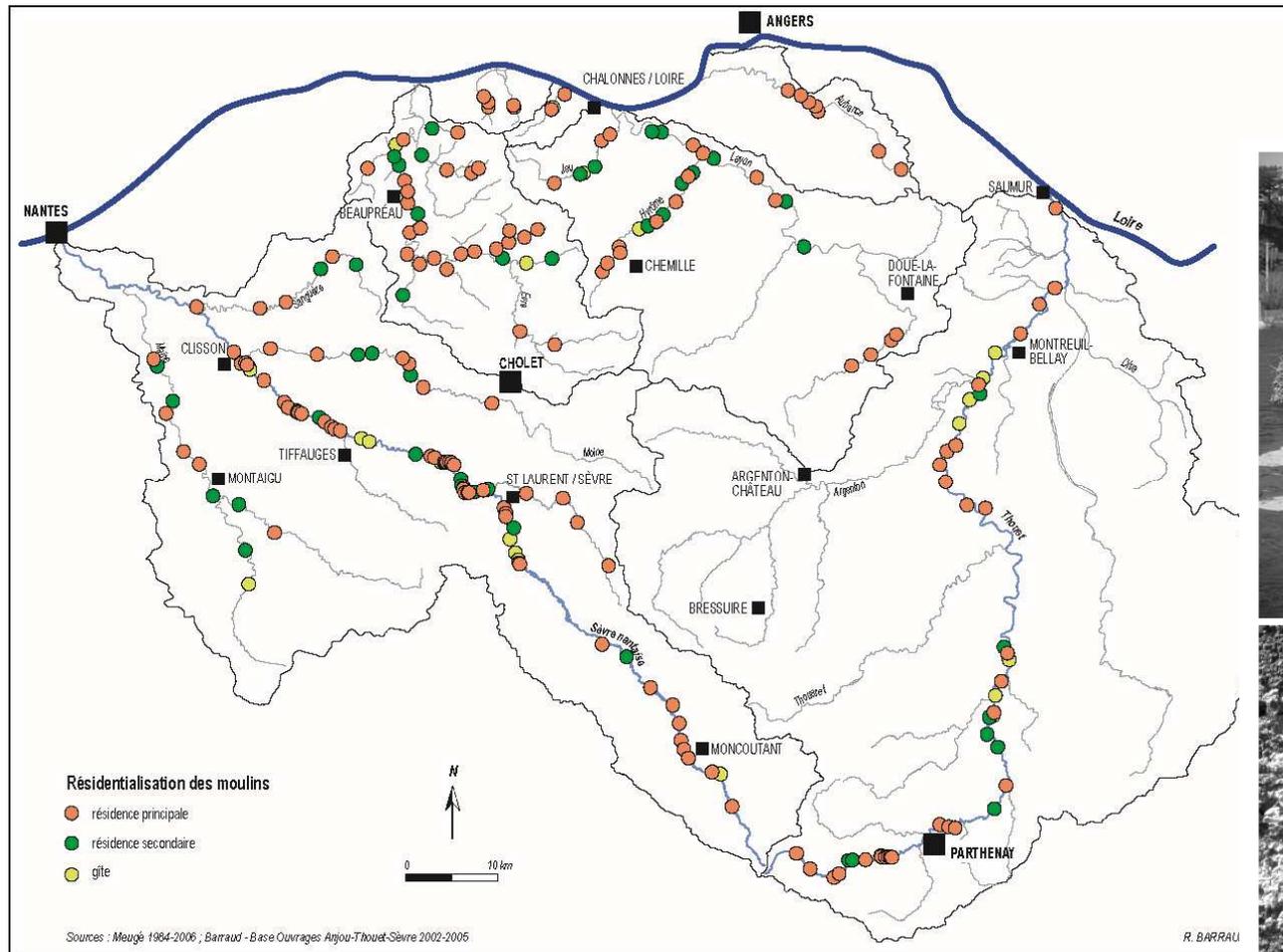
● transformés (en résidence...)

● conservés



=> Des lieux habités

2- REQUALIFICATIONS



-75 % des sites « avec bâti » sont habités :

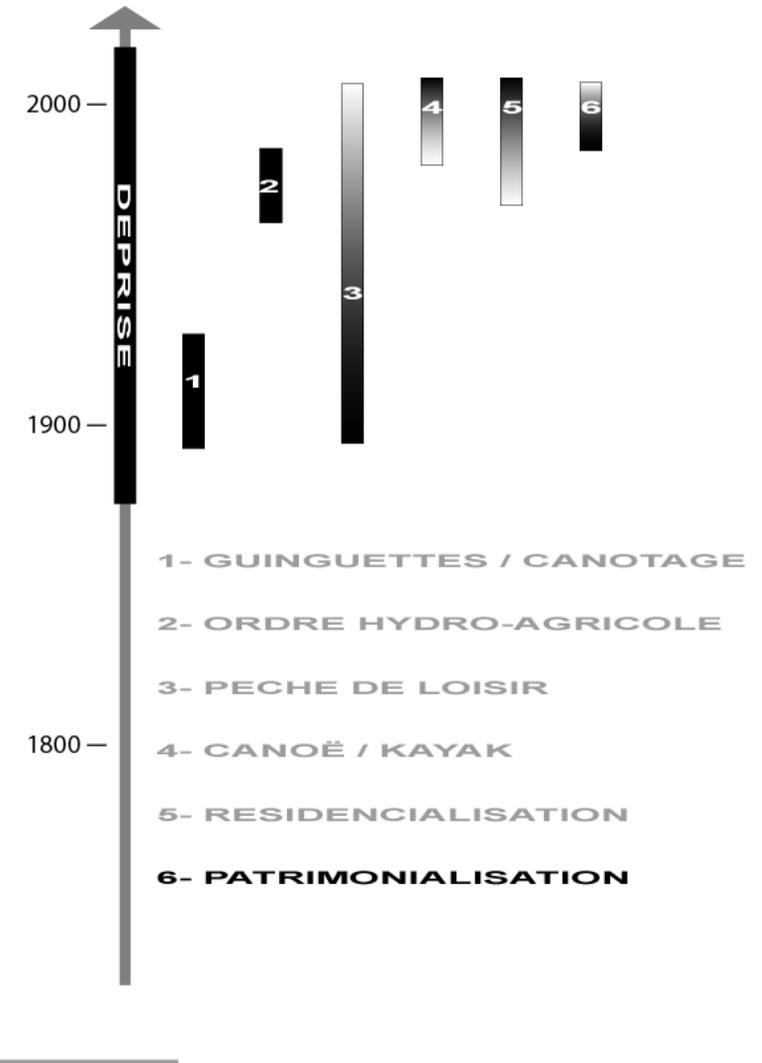
- résidences principales (65%)
- résidences secondaires (20 %)
- locations, gîtes (15%)

2- REQUALIFICATIONS

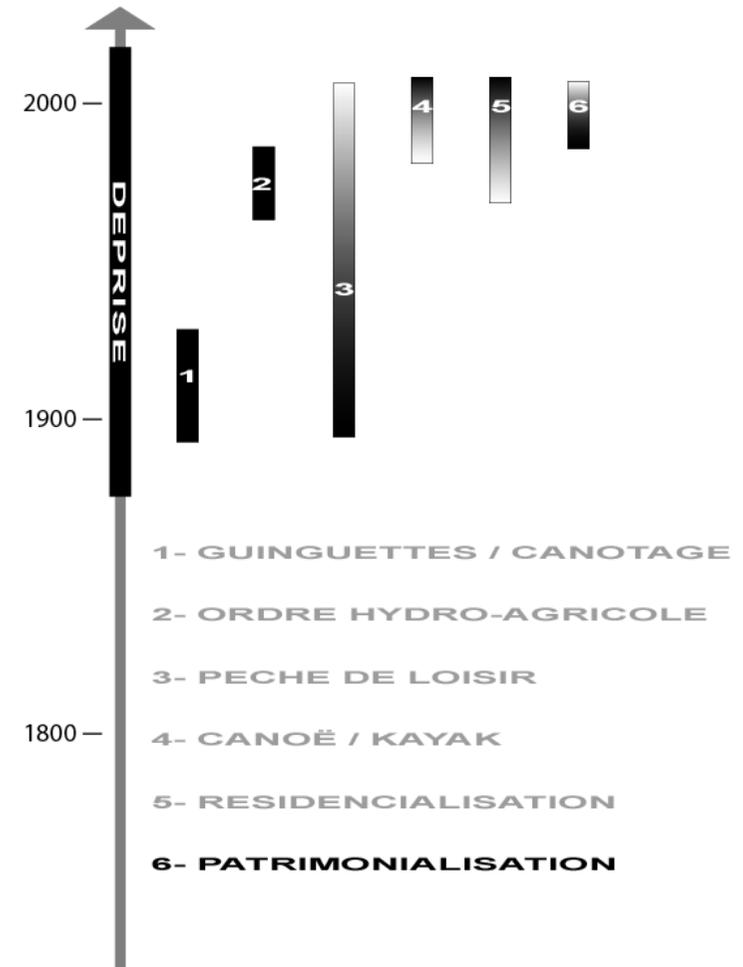


RECONQUÊTE PAYSAGÈRE

- Restauration sélective des moulins
- Restauration systématique des chaussées
- Appropriation collective / individuelle



2- REQUALIFICATIONS



Défendre un patrimoine

- Référence à un passé idéalisé
- Utilisation du droit hérité
- Défendre le droit de propriété
- Projet de réhabilitation du paysage productif
- Patrimoine ressource / patrimoine alibi
- Valeurs / expertises / valorisations (associations, institutions)

=> Les valeurs patrimoniales (à dire d'expert) se combinent avec des valeurs d'attachement

2- REQUALIFICATIONS



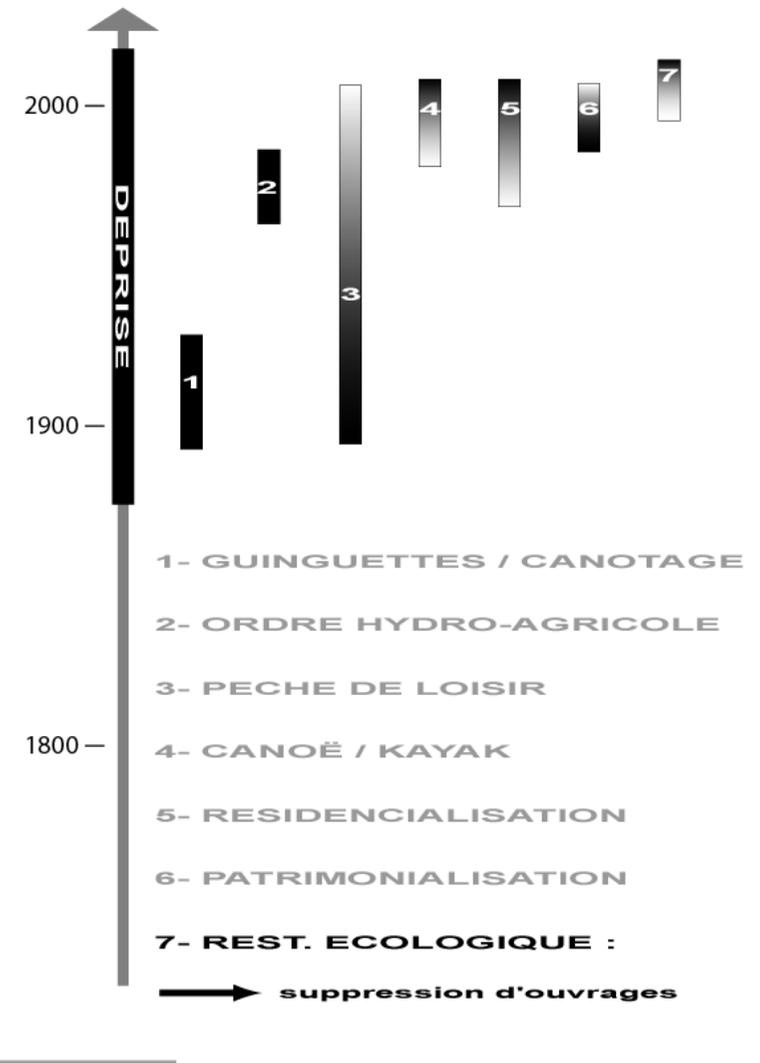
LA RIVIÈRE SAUVAGE

-Dissociation ouvrage / moulin

-Les ouvrages hydrauliques / les plans d'eau : valeurs négatives

-Représentations sociales différenciées et instables

-Pittoresque écologique : regard informé par la science



Généalogie de la conflictualité en fond de vallée, (ANR JCJC REPPAVAL : R.Barraud / M-A. Germaine, 2012-2015)

1-Les modalités d'articulation de deux formes de patrimonialisation des vallées

- restaurer la nature (laquelle ?)
- restaurer et donner de nouvelles valeurs et fonctions aux héritages paysagers

2-Le statut et l'organisation spatiale des espaces de fond de vallée

- Privatif / collectif ?
- Evaluer le poids des héritages dans la gestion actuelle ?

3-Les représentations sociales de la nature et des paysages

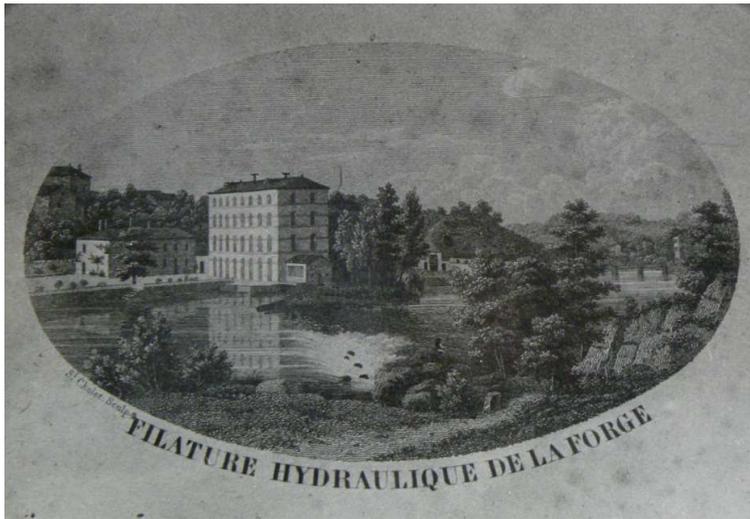
- Comment se construisent les représentations du paysage idéal (beau, bon, utile) ?
- Quelle est l'influence du « regard » dominant (ici celui des experts écologues) sur l'évolution des représentations sociales ?

4-Gouvernance

- Comment les gestionnaires locaux « s'arrangent » avec ce haut niveau de conflictualité ?

3. « Archéologie » de la controverse environnementale

3.1. Le barrage dans le système productif : de l'ouvrage bonifiant à l'obstacle néfaste



- L'ouvrage post-révolutionnaire : source de richesse / de désordres / de discordes

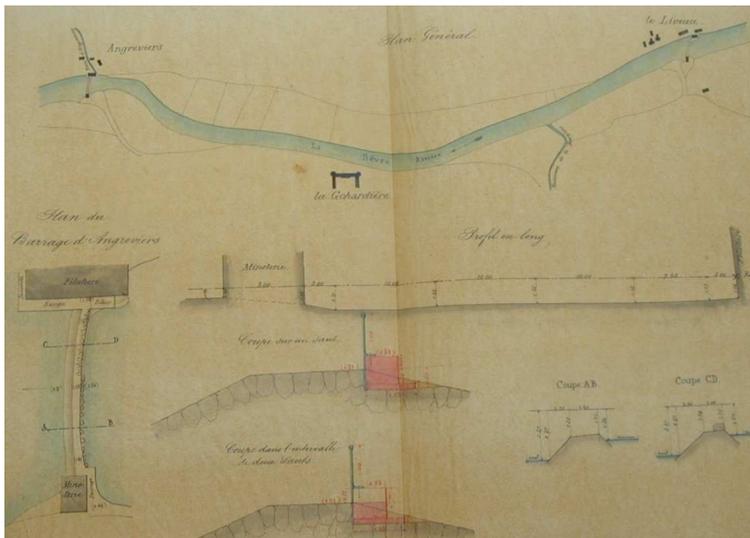
- Libéralisation des chutes d'eau et industrialisation

- Les seuils de moulin responsables de l'inondation des parcelles agricoles (physiocrates)

- Mise en ordre administrative

- Un champ d'intervention étroit :

=> Assurer le libre écoulement des eaux et la salubrité publique



3. « Archéologie » de la controverse environnementale

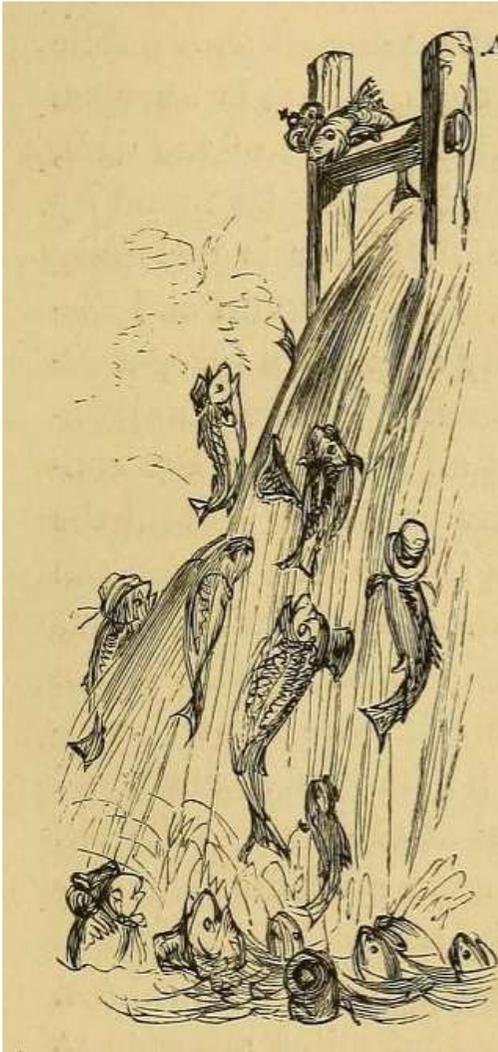
3.1. Le barrage dans le système productif : de l'ouvrage bonifiant à l'obstacle néfaste

Benjamin Nadault de Buffon (1866) créateur du service de l'Hydraulique au sein des Ponts et Chaussées :

« Il y a entre une rivière dans son état primitif et une rivière pourvue de barrages la même différence qu'entre la nature brute et la nature cultivée, qu'entre un arbre sauvage et un autre chargé de fruits ».

3. « Archéologie » de la controverse environnementale

3.1. Le barrage dans le système productif : de l'ouvrage bonifiant à l'obstacle néfaste



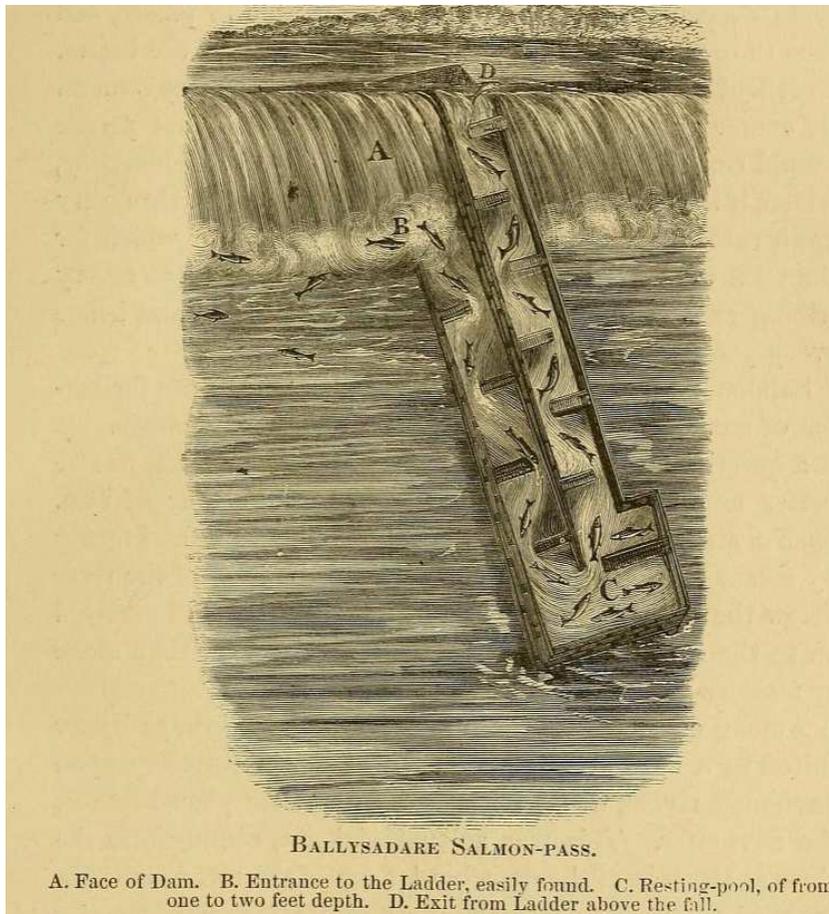
-L'impact des seuils sur la circulation des poissons « voyageurs » identifié depuis très longtemps

-Des dispositifs vernaculaires anciens attestés de part et d'autre de l'Atlantique, en Asie (branchages, *fish slopes*, *queen's gap* - pertuis, etc.)

Cf. Genio, 1865; Disalver et Colten, 1992; Wildam, 2013 (Nouvelle-Angleterre)

3. « Archéologie » de la controverse environnementale

3.1. Le barrage dans le système productif : de l'ouvrage bonifiant à l'obstacle néfaste



-1830 : les premières passes à poissons « génie civil » (Distillerie Deanston -Smith, Teith River, Angleterre; N-Brunswick; Ballysadare, Irlande...)

-En France :

Le rapport de la société Imp. Zoo. D'Acclimatation (1856, cf. R. Luglia) :

=> Utilitarisme : alimentation abondante et bon marché

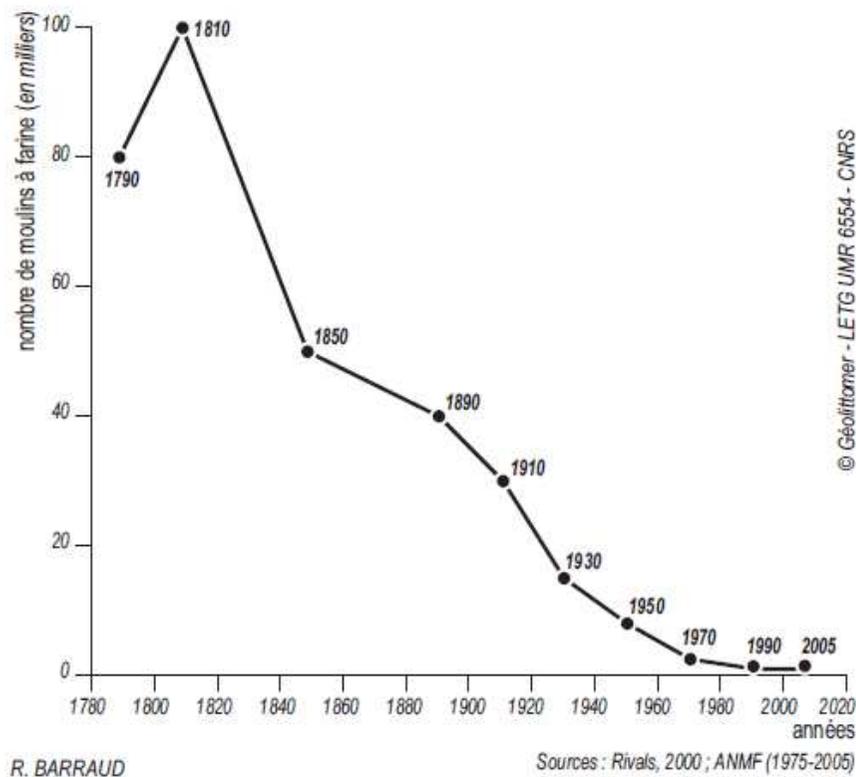
=>1-Supprimer; 2-Equiper; 3-Cultiver; 4-Surveiller

Prise en compte dans la Loi pêche de 1865 (régime des échelles à poisson), 1919 - 1927-1928 (rivières réservées)

Mais : fin XIXe, moins de 20 échelles à poissons, ¼ jugées fonctionnelles

3. « Archéologie » de la controverse environnementale

3.2. Premières interrogations sur l'héritage : recyclage, sauvegarde ou destruction ?



-Déclin / déprise

-Requalifications précoces : Guinguettes, villégiatures, fermes

ET

Projet de la Houille Verte (Bresson, 1906)

-M. Sorre (1954) annonce clairement la fin du système de production fondé sur la petite hydraulique :

« De ces formes anciennes comportant l'utilisation directe de la puissance hydraulique, il ne reste pas grand chose : ici ou là une scierie, bien plus souvent la mécanique ruinée d'un vieux moulin où les algues pendent aux aubes de la roue disloquées ».

=> regard distancié : patrimoine

3. « Archéologie » de la controverse environnementale

3.2. Premières interrogations sur l'héritage : recyclage, sauvegarde ou destruction ?

-Les seuils de moulin dans les années 1960 / 1970 :

1-La dimension économique marginale (meunerie)

2-Débats localisés (bassin de la Loire) sur le prélèvement d'une **taxe sur les moulins en activité** (partisans de l'exonération : oxygénation de l'eau, caractère pittoresque / l'Etat défend le prélèvement pour **réduire les effets du manque de gestion.**

3-Le manque d'entretien, incidences hydrauliques

Député M. Faure (1960) : *« Nous sommes loin de l'époque des moulins à aubes qui tournaient lentement, accompagnant de leur tic-tac le sommeil du meunier. Incontestablement, le fait que nous vivons à l'heure des grandes minoteries a pour conséquence que les barrages ne sont plus entretenus, leurs vannes ne fonctionnent plus. Lorsqu'un arbre mort se couche en travers du lit d'un ruisseau ou d'une petite rivière, il permet, en aval, l'accumulation de terre et de sable qui en obstrue le cours sur cent ou deux cents mètres.*

⇒ **Localement on peut se mobiliser pour supprimer des ouvrages hydrauliques**

4. Les configurations de la controverse

4.1. Préservation du Saumon versus petite hydraulique : première configuration de la controverse (1970 – 1995)

- Développement de l'équipement hydroélectrique

- Apparition des ouvrages d'agrément (cf. 1969, Vichy)

- La mise en œuvre du Plan Saumon (1975-1976), puis Grands-Migrateurs (1981) : équiper / repeupler

- Le soutien au développement de la petite hydraulique

⇒ Mise en place d'une **tension structurelle** entre producteurs / administration / pêcheurs défenseurs de l'environnement

⇒ Une **tension** qui intègre progressivement les moulins à eau et leurs propriétaires (cf. étude de cas sur la Gartempe, Limousin).

4. Les configurations de la controverse

4.2. Le moulin patrimoine vivant versus restauration écologique des cours d'eau : deuxième configuration de la controverse

⇒ **Dès 1987**, dans un éditorial le président de la FFAM rappelle les missions et enjeux pour les associations de sauvegarde des moulins :

« [...] œuvrer pour les défendre [les moulins] contre les éléments naturels, mais aussi et surtout contre les attaques (toujours inconscientes ?) qu'ils reçoivent de l'administration...par le simple fait de dispositions contradictoires émanant d'intérêts divers et mal compris mais se trompant finalement de cible. Droits d'eau, étangs de retenue, réserves piscicoles, pêche à la ligne, libre circulation piscicole, propriété publique et propriété privée...et finalement les moulins à eau accusés d'empêcher les saumons de remonter les cours d'eau ».

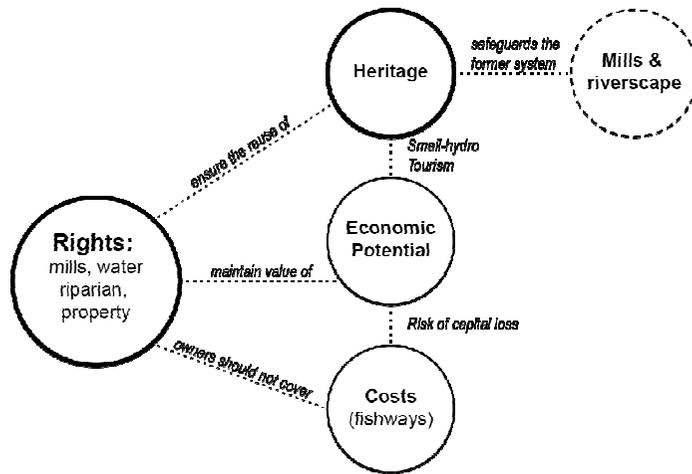
4. Les configurations de la controverse

4.2. Le moulin patrimoine vivant versus restauration écologique des cours d'eau : deuxième configuration de la controverse

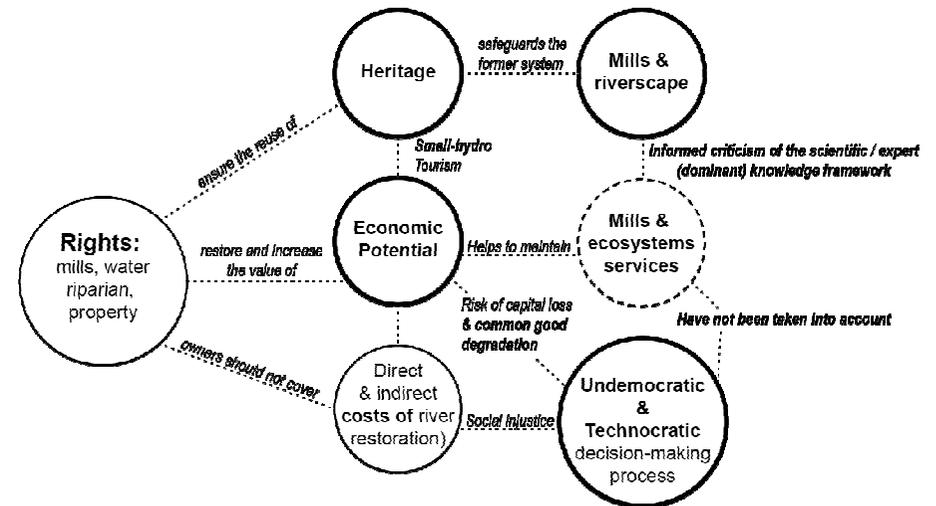
Année	Nombre de questions		Répertoires discursifs (nombre de mentions par pôle argumentatif)					Processus législatif et administratif
	Droits : Moulins, Riveraineté Propriété	Coûts de la restauration écologique	Rapport moulin / Patrimoine Milieux Services écosyst.*	Potentiel économique	Technocratique anti-démocratique			
2000								Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE)
2004	10	2	3	4	6	4	3	Transposition de la DCE dans le droit français Etat des lieux des masses d'eau
2005	2	2	1	2	1	2	0	
2006								Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques Continuité écologique (introduction de la notion)
2007								Plan de restauration de l'anguille (Règlement européen) Lancement du Grenelle de l'Environnement
2008	1	0	1	1	0	0	0	Plan de gestion du saumon atlantique
2010								Loi de programmation du Grenelle (2) Plan d'Action national pour la Restauration de la Continuité Ecologique (PARCE, circulaire)
2011	12	6	0	10	6	4	8	
2012	7	3	1	6	7	6	5	Révision du classement des cours d'eau (poissons migrateurs) Rapport d'Audit sur le PARCE (CGEDD)
2013	6	2	4	5	4	2	5	
2014	7	1	1	6	1	8	2	
2015	13	5	6	8	9	10	9	
2016	5	2	4	4	5	5	5	Loi pour la reconquête de la biodiversité Rapport d'information parlementaire sur la mise en œuvre de la LEMA (2006) Assouplissements des mesures imposées

4- Structure et dynamique de l'argumentaire des opposants au démantèlement

A- First configuration of the controversy (from 1970s to the mid-1990s) - migrating fish vs micro-hydro development



B- Second configuration of the controversy (recent developments, 2004-2017) - the mill as living heritage vs small dam removal



Interpretation :



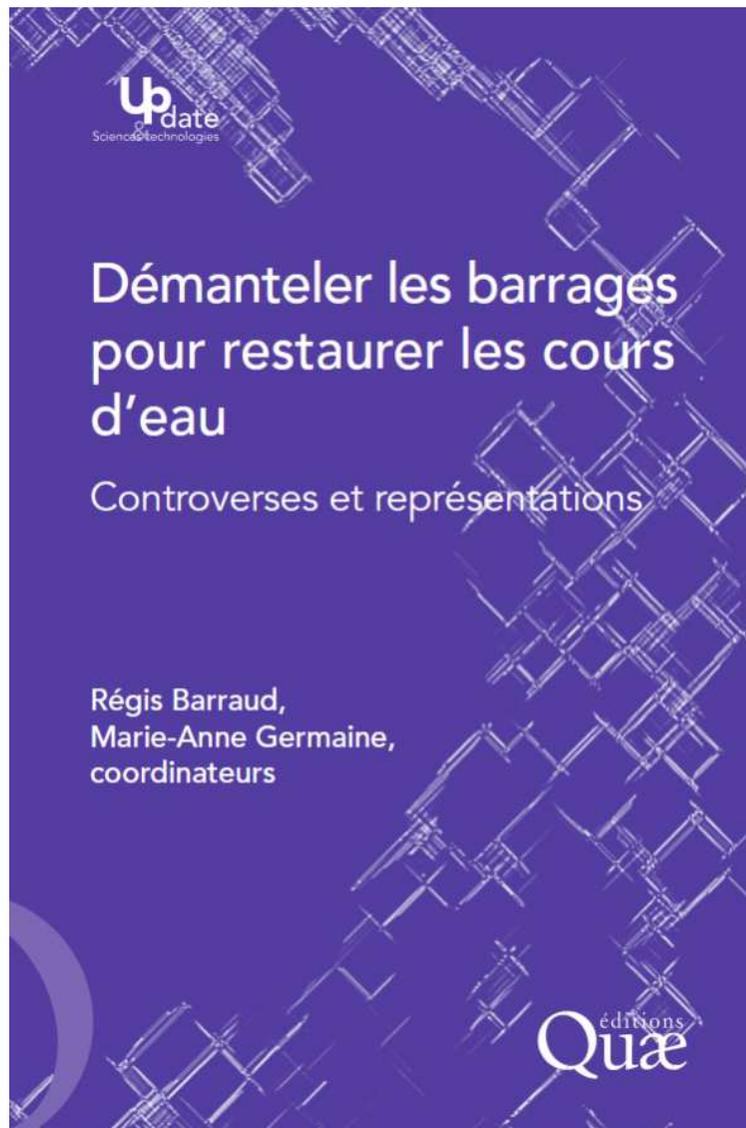
3- Promesses et limites d'une expérience de gestion adaptative participative des fonds de vallées

Les points durs du dialogue entre écologie, géographie et politique :

- La désignation des objets
 - La hiérarchisation des valeurs
 - Les échelles de temps et d'espace
 - L'autonomisation de l'ingénierie + la dimension téléologique
 - Faire exister, à côté de la rivière « *infrastructure naturelle* » d'autres « *en tant que* » : la « *rivière paysage* », la rivière « *ressource territoriale* », etc.
- => élaborer un projet / débattre des alternatives**
- La faible prise en compte des usages non marchands.

=> Appréhender des objets hybrides / les gérer : c'est possible ! Mais....





Merci pour votre attention